eurofins | EnvironeX
4495, boul. Wilfrid-Hamel, suite 150, Québec (Québec) G1P 2J7 (418) 977-1220
2325, boul. Fernand-Lafontaine, Longueuil (Québec) J4N 1N7 (514) 332-6001
3705, boul. Industriel, Sherbrooke (Québec) J1L 1X8 (819) 481-1469
Sans frais : 1 (877) 977-1220

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de la Minerve
Jonathan Sauriol
6, rue Mailloux
La Minerve, Québec
J0T 1S0
Tél.: (819) 381-3380

Certificat : **3814230**
Demande d'analyse : NA
Date du rapport: 2024-01-31
Projet client : Source
Bon de commande : .
Chargé de projets :
Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 7394732
Identification client : NA
Nature : Eau potable
Nom du préleveur : Joey Laramée
Date de prélèvement: 2024-01-25
Date de réception: 2024-01-30
Lieu du prélèvement : Puits Gauche
Info. supplémentaires : NA

Nom du réseau : La Minerve (Source des Fondateurs Puits Gauche)
Réseau MENV / TRE : X2096183
Région Adm. : 15
Code lieu prél. : 1
État à la réception : Non Conforme

Chlore résiduel libre : 0.00
Chlore résiduel total : 0.00
Chloramine : NA
Résultat pH : NA
Température à la réception (°C) : 9.0

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères Min	Max	Laboratoire
Échantillon rejeté	Non							QC
< >				------				
<>								

Commentaires de l'échantillon Délai analytique dépassé pour l'analyse bactériologique. Analyse annulée.

Commentaires du certificat : C.C :
Aqueduc : aqueducminerve@outlook.com
directeur des travaux : dtp@municipalite.laminerve.qc.ca
Nathalie Charette : info@municipalite.laminerve.qc.ca

Avertissement Hors critères

** Analyse accréditée par le CCN -- Accr. * : Accréditation du MELCCFP -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité
Laboratoire traitant : QC : Québec; LG : Longueuil; SH :Sherbrooke; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM ou MBIO (méthodes QC) ; ILCE ou ILME (méthodes LG)

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.
Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.
Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.

CONFIDENTIEL